

Coalition Impact

Du temps et des moyens pour l'intérêt sociétal

#gagnerdutemps

#stimulezlagénérosité

#meilleuresrègles

« Nous voulons pouvoir utiliser nos moyens et les dons de la population de manière optimale »

Moins de temps perdu dans l'administratif et les formalités, une fiscalité plus favorable aux dons et une meilleure réglementation et plus moderne pour les récoltes de fonds. La Coalition Impact attend des mesures à cet égard de la part du gouvernement fédéral. La demande la plus frappante concerne la réduction fiscale pour les dons de 60%, sans limite de temps.

Jan Van den Nieuwenhuijzen, président de la Fédération Belge des Fondations Philanthropiques (FBFP) : « Nous voulons passer notre temps de la manière la plus significative possible, ne pas le perdre à des règles et formalités obsolètes ».

« Nous demandons au gouvernement d'augmenter définitivement la réduction fiscale pour les dons à 60 %. Le soutien aux bonnes causes doit être encouragé autant que possible », ajoute Erik Todts de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF).

La Coalition Impact est un regroupement d'acteurs de premier plan pour l'intérêt sociétal en Belgique, des associations et fondations qui s'engagent à consacrer du temps et des ressources, y compris les dons de la population, de manière efficace et transparente. Ensemble, ils représentent quelques milliers d'institutions sans but lucratif (ISBL).

La Coalition Impact lance une campagne afin d'obtenir de la part des ministres des Finances, de la Justice et de l'Intérieur des ajustements autour d'une dizaine de dossiers. L'intention est de pouvoir libérer plus de temps et de ressources afin de réaliser un plus grand impact pour l'intérêt sociétal.

Environ 100.000 associations sans but lucratif (asbl) sont actives en Belgique. En 2015, 573 fondations d'utilité publique étaient dénombrées en plus de 1.178 fondations privées, dont 761 avec mission d'intérêt général. En outre, il existe 2.265 associations internationales sans but lucratif (aisbl, régies par le droit belge et ayant leur siège social en Belgique). **Ensemble, ces entités juridiques forment le secteur des institutions sans but lucratif (ISBL), autorisées à mettre en place des activités profitables, mais sans distribuer de bénéfices.**

Le secteur associatif contribue de manière significative à la création de richesse dans l'économie belge avec une valeur ajoutée de près de 22 milliards d'euros, soit près de 5% du PIB. La valeur ajoutée brute du secteur a régulièrement augmenté entre 2009 et 2017, dépassant la moyenne de l'ensemble de l'économie. Avec 497.400 emplois rémunérés (2017), les ISBL sont des employeurs importants. Leur part dans l'emploi salarié total de l'économie belge est de 12,6 % et augmente depuis 2009. La croissance annuelle moyenne (2009-2017) de l'emploi dans le secteur a été de 2,3 %, contre 0,5 % dans le reste de l'économie. Les ressources du secteur proviennent du marché (ventes de biens et services) et des transferts courants : subventions publiques (46,4 % en moyenne), contributions des particuliers (27,7 %) et autres (y compris les entreprises).

Les contributions privées sont donc essentielles pour le secteur associatif qui a besoin de ressources stables et durables pour atteindre ses objectifs de la manière la plus autonome possible.

La Coalition Impact se compose de 9 associations, fédérations et coupoles, dont les membres dépendent en partie de la générosité de la population belge. Ensemble, ils représentent des centaines d'associations et de fondations, actives dans la philanthropie, la solidarité internationale, le bien-être, la santé, les droits de l'homme, l'environnement, le bien-être animal, les activités socio-culturelles, l'éducation,...

Partenaires de la Coalition :

- Association pour l'éthique dans la collecte de fonds (VEF) asbl - <https://www.vef-aerf.be>
- Fédération Belge des Fondations Philanthropiques (FBFP) asbl - www.lesfondations.be
- De Verenigde Verenigingen vzw - <https://www.deverenigdeverenigingen.be>
- ACODEV asbl - <https://www.acodev.be>
- ngo-federation vzw - <https://www.ngo-federatie.be>
- De Federatie vzw - <https://www.defederatie.org>
- Fédération des Associations Européennes et Internationales établies en Belgique (FAIB) asbl - <https://faib.org>
- Fundraisers Alliance Belgium vzw - <https://www.fundraisersalliancebelgium.be>
- Fundraisers Forum asbl - <https://www.fundraisers.be>

Contacts :

Geert Robberechts, secrétaire général AERF
+32 494 455 889

Pascale Van Durme, secrétaire générale FBFP
+32 474 881 985

coalition-impact@vef-aerf.be
www.vef-aerf.be/coalition-impact

Aperçu des 'nœuds' pour lesquels la Coalition Impact demande des ajustements (détails et dossier plus technique sur demande) :

#gagnerdutemps : Simplification administrative, notamment grâce à la digitalisation

- Remplir et mettre-à-jour automatiquement registre UBO et fournir pièces justificatives sur base des données publiées au Moniteur belge (BCE).
- Etendre portail e-Greffe du SPF Justice, afin que actes sous seing privé puissent être déposés par voie électronique et gratuitement
- Obligation générale de dépôt gratuit des comptes annuels des asbl à la Centrale des bilans de la BNB. Eventuellement à e-Greffe pour petites et micro asbl
- Numérisation de la déclaration fiscale patrimoniale et simplifier déclaration d'impôt des personnes morales

Voir aussi la **Résolution du député Matheï (CD&V)** à la Chambre.

#stimulezlagénérosité : Une fiscalité favorable aux dons

- Augmentation permanente de la déduction fiscale pour dons à 60%
- Déductibilité fiscale de dons transfrontaliers
- Révision des domaines d'action retenus pour l'agrément fiscal

#meilleuresrègles : Une réglementation modernisée pour la récolte de dons

- L'agrément pour réduction fiscale des libéralités et la notion de 'but de lucre'
- Procédure d'agrément par double décision ou consultation obligatoire de l'autorité fonctionnelle
- Les dons en ligne (conformité des plate-formes de paiement)
- Les collectes à domicile (modernisation de l'AR de 1823)